

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/...91/F/2025-2026 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL D'EQUIPEMENTS, REACTIFS ET CONSOMMABLES AU LABORATOIRE NATIONAL DE REFERENCE DE L'INSP.

Date de publication: 13/08/2025

Date d'ouverture des offres : 03/09/2025

1. Objet

L'Institut National de Santé Publique (INSP) invite, par le présent appel d'offres, tous les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture du matériel d'équipements, réactifs et consommables au Laboratoire National de Référence de l'INSP.

Le marché est constitué de dix (10) lots :

LOT 1 : Petit équipement de laboratoire clinique

LOT 2 : Matériel de prélèvement et autres consommables

LOT 3 : Réactifs d'hématologie et colorants

LOT 4 : Réactifs pour la biochimie clinique, marqueurs tumoraux et hormonaux

LOT 5 : Réactifs pour immuno-sérologie

LOT 6 : Réactifs de Bactériologie

LOT 7 : Matériel et médicaments pour la dentisterie

LOT 8 : Réactifs de Contrôle de qualité du médicament

LOT 9 : Les Filtres pour hotte chimique

LOT 10 : Matériel de radiologie

2. Financement du marché

Le marché sera financé par le budget de l'Etat, exercice budgétaire 2025-2026.

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert national (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi. L'ensemble des fournitures prévues dans ce marché sont à livrer dans un délai de 60 jours calendriers comptés à partir de la date de notification définitive du marché.

4. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics du Burundi.

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le texte du DAO peut être consulté et/ou téléchargé sur le site internet de l'INSP en suivant ce lien : <https://insp.gov.bi/dao>. Aussi, tous les soumissionnaires (y compris ceux qui choisissent de consulter et/ou télécharger le DAO en ligne) doivent impérativement en acheter une copie auprès du Secrétariat de la Direction Générale de l'INSP, tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes, contre paiement des frais de dossier d'un montant non-remboursable de 200.000 FBU au compte n° CC 10003 ouvert à la BRB au nom de « *Compte de transit des recettes non fiscales* ».

Les offres doivent être rédigées en langue française et dactylographiées (pas d'offres manuscrites). Les formulaires de soumission se trouvent en annexe au DAO et sont téléchargeables sur le site internet de l'INSP (voir lien ci-dessus). Seuls ces formulaires, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés, peuvent être utilisés par les soumissionnaires dans l'élaboration de leurs offres.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'adresse suivante : « Institut National de Santé Publique, Commune MUKAZA, Zone BUYENZI, Avenue de l'Hôpital n°3, BP 6807 BUJUMBURA Tél. 22 26 97 00 / 22 26 97 13 », en mentionnant la référence de la publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours calendriers avant la date limite de remise des offres.

6. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires soumettront seulement une offre technique et une offre financière. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission dont le montant s'élève à la somme de quatre millions cent cinquante mille (4 150 000 BIF) répartie comme suit :

Lot 1: 100.000 BIF

Lot 2: 700.000 BIF

Lot 3: 600.000 BIF

Lot 4: 1.200.000 BIF

Lot 5: 500.000 BIF

Lot 6: 400.000 BIF

Lot 7 : 100.000 BIF

Lot 8 : 300.000 BIF

Lot 9 : 50.000 BIF

Lot 10 : 200.000 BIF

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le/...../2025 à 9 heures précises. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants, à l'adresse mentionnée ci-dessus le/...../2025 à 9 heures 30 minutes. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics du Burundi, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport du déroulement de ladite séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres.

10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont énumérées au point 5 des dispositions particulières de l'appel d'offres (DPAO). Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles.

11. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : « Institut National de Santé Publique, Commune MUKAZA, Zone BUYENZI, Avenue de l'Hôpital n°3, BP 6807 BUJUMBURA Tél. 22 26 97 00 / 22 26 97 13»

Fait à Bujumbura, le .../.../2025
Le Directeur Général de l'INSP
Prof. Joseph NYANDWI

